



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réfugiés

Question écrite n° 67418

## Texte de la question

M. Dominique Dupilet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le statut des réfugiés. La France est, par tradition, une terre d'accueil pour de nombreuses populations étrangères qui sont menacées par le régime politique de leurs pays d'origine et obligées de fuir. Face à cela, au niveau européen, la commission va prochainement proposer un nouveau statut juridique en faveur des réfugiés en leur conférant de nouveaux droits. Cette initiative permettrait, sans nul doute, de diminuer, les drames entre les communautés qui se jouent aux frontières, notamment auprès du centre des réfugiés de Sangatte dans le Pas-de-Calais. Aussi, il souhaiterait connaître le sentiment du Gouvernement sur cette proposition.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Dupilet](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67418

**Rubrique :** Étrangers

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 octobre 2001, page 5892